



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 17 mars 2020

Les inspecteurs pédagogiques de lettres et de philosophie

à

Mesdames et messieurs les professeurs de lettres et de philosophie de l'académie de Limoges concernés par l'enseignement d'Humanités, littérature, philosophie

Objet : cadrage et accompagnement de l'enseignement d'Humanités, littérature, philosophie et de son évaluation pour les élèves qui ne le suivent qu'en première

Inspection de l'Éducation Nationale
second degré
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par
Brigitte Estève-Bellebeau,
Eric Laffargue,
Jean-François Le Van

Téléphone
05 55 11 43 29

Cher-e-s collègues de lettres et de philosophie,

Comme convenu, nous revenons vers vous pour mettre à votre disposition différentes ressources qui sont de deux ordres :

- Les outils d'aide à l'évaluation de l'épreuve de fin de première pour les élèves qui renoncent à l'enseignement HLP pour l'année de terminale ;
- Des ressources d'accompagnement et de cadrage institutionnel.

Mél
brigitte.esteve-bellebeau@ac-poitiers.fr
Eric.Laffargue@ac-limoges.fr
Hien.le-van@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

1) Les outils d'aide à l'évaluation des élèves ne suivant l'enseignement d'HLP qu'en première

Vous trouverez ci-joints les outils d'aide à l'évaluation tels que nous les avons finalisés grâce à vos interventions lors des dernières journées de formation. Quelques modifications de détail ont été apportées à certains descripteurs pour les rendre plus explicites et les faire mieux répondre aux questions que le temps d'atelier a permis de faire émerger.

Ils vous sont proposés sous deux formats (.doc et .odt) et dans trois formes : l'une complète ; une autre, simplifiée ; une dernière, réduite à l'essentiel.

Il est essentiel de garder à l'esprit que ces outils ne sont en aucun cas des passages obligés visant à normaliser artificiellement votre travail d'évaluation des copies d'élèves. Mais ils représentent des moyens de faire converger votre réflexion vers des exigences communes. Ces outils, dont il convient de signaler qu'ils vont de la grille la plus simple à la plus complexe en nombre d'items et en modulation de points, ont été élaborés pour vous aider, professeurs de lettres et de philosophie, à converger vers des critères communs aisément identifiables.

Nous nous permettons d'insister sur certains points :

- S'il est entendu que l'effort pour introduire et conclure le propos est essentiel en ce qu'il doit attester d'une compréhension de la question comme du texte, rien n'est requis en termes de forme précise de ces deux moments.
- S'il est entendu qu'un effort pour problématiser la question ou le texte est souhaitable, une réponse claire et argumentée à la question posée constitue une problématique en acte tout à fait acceptable.



- Quel que soit le type d'outil utilisé, il importe pour la qualité de l'harmonisation qu'une même importance soit accordée par tous aux grands pôles de compétences mobilisés par les exercices.

Chaque discipline évaluera, à son habitude, l'aptitude à comprendre un texte et à en rendre compte, celle à éclairer la pensée d'un auteur, comme celle - pour l'élève - à étayer son propos et à faire montre d'une culture philosophique comme littéraire.

C'est à ces conditions que les outils d'aide à l'évaluation peuvent constituer une manière de mieux penser en commun, sans être une contrainte supplémentaire dans le travail de l'évaluation de la qualité de pensée de l'élève.

2) Nouvelles ressources d'accompagnement et de cadrage institutionnel

a) Cadrage institutionnel

Il n'est pas toujours facile de se retrouver dans l'océan que représente le site Eduscol. Pour ce qui concerne l'enseignement Humanités-Littérature-Philosophie, l'adresse à mettre dans ses favoris est la suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html>

Attention : des ressources d'accompagnement sont régulièrement mises en ligne.

Vous trouverez en pièce jointe et sur le site académique le document qui fait la synthèse des ressources qui étaient présentes au moment de la formation.

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/>

Depuis, une ressource importante a été publiée. Elle s'intitule : « Introduction à l'enseignement HLP ».

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HLP/69/9/RA19_Lycees_G_1-T_HLP_enseignement-humanite-litterature-philosophie_1194699.pdf

b) Au sujet des exercices et de leur évaluation

Dans la partie « Exercices et évaluation » du document « Introduction à l'enseignement HLP », il est insisté sur certains points que nous vous reproduisons ici littéralement :

- **Pour ce qui concerne la philosophie :**

- la « question d'interprétation » ne donne pas lieu à une explication d'ensemble du texte, mais à l'élucidation de certains de ses éléments les plus significatifs ;
- la « question de réflexion » ou « essai » ne donne pas lieu à une dissertation, mais à une argumentation claire et ordonnée.

Pour ce qui concerne les Lettres :

- la « question d'interprétation » ne vise pas la réalisation d'un commentaire exhaustif, ni composé ; il s'agit de rendre compte de la compréhension et de l'interprétation des éléments de sens donnés par le libellé, en démontrant par l'appel au texte la légitimité de la lecture proposée et défendue ;
- la « question de réflexion » ou « essai » n'appellent pas une dissertation, ni quelque exercice d'avance formalisé, mais une réflexion mobilisant des savoirs et des références au service d'une progression de la pensée.



- Les exercices (« question d'interprétation », « question de réflexion » ou « essai ») constituent des nouveautés. Leur format conduit à **préférer la pertinence et la clarté aux apprentissages techniques visant la seule organisation formelle** (voire formaliste) du propos.
- Les professeurs veillent à ce que l'évaluation des productions des élèves, tant orales qu'écrites, soit ajustée à leurs capacités et donc à la progressivité de leurs apprentissages. Les exercices d'entraînement sont en nombre raisonnable et toujours articulés aux contenus de connaissance que le cours met en place et développe.
- **Les textes retenus pour les sujets du baccalauréat** s'articulent de manière explicite à l'un ou à l'autre des thèmes du programme : en classe de première, « la parole » et « les représentations du monde » ; en classe terminale : « la recherche de soi » et « l'humanité en question ». Les textes proposés à l'examen sont majoritairement, mais non pas exclusivement pris dans la période de référence ; ils peuvent être empruntés à d'autres périodes, notamment à l'époque contemporaine.

En complément de cette précision, voici ce que l'on peut lire au sujet de HLP dans le bulletin officiel du 13 février où l'on trouve la définition des épreuves du baccalauréat en terminale :

« Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet. »

c) Au sujet de l'oral

Une importance toute particulière est accordée à la place que la pratique de l'oral doit occuper dans l'enseignement HLP, et cela au-delà du temps consacré au seul premier objet d'étude consacré à la parole.

Dans le document « Introduction à l'enseignement HLP », il écrit ceci :

« Dès la classe de première, une part significative du travail concerne l'oral, et cela, notamment, dans la perspective du « grand entretien » prévu aux épreuves terminales du baccalauréat. »

Cette préconisation est accompagnée par la publication de trois nouvelles ressources toutes consacrées à la place de l'oral dans l'enseignement HLP :

- L'oral dans l'enseignement HLP :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HLP/74/1/RA19_Lycees_G_1-T-HLP_Oral-enseignement-HLP_1219741.pdf



- Littérature : l'apprentissage de l'oral au service de l'étude des textes :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HLP/74/6/RA19_Lycees_G_1-T-HLP_Litterature-apprentissage-oral-etude-textes_1219746.pdf
- Philosophie : l'apprentissage de l'oral au service de l'étude des textes :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HLP/75/0/RA19_Lycees_G_1-T-HLP_Philosophie-apprentissage-oral-etude-textes_1219750.pdf

d) Au sujet de la banque nationale de sujet

Ce sont plus de 100 sujets qui ont été finalisés et qui seront déposés dans la banque nationale des sujets. Toutefois, attention : ils ne seront pas déposés d'un seul bloc. Il est important de le savoir. Autrement, en se rendant dans la BNS dès son ouverture, on risquerait de s'exposer au risque d'avoir une vision faussée du nombre de sujets disponibles et de limiter ses possibilités de choix.

Vous remerciant pour votre implication, nous vous prions d'agréer, chers collègues, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Brigitte Estève-Bellebeau, IA-IPR de philosophie
Eric Laffargue et Jean-François Le Van, IA-IPR de
lettres**